

Le conseil de développement de la CAVM refait le Grenelle de l'environnement

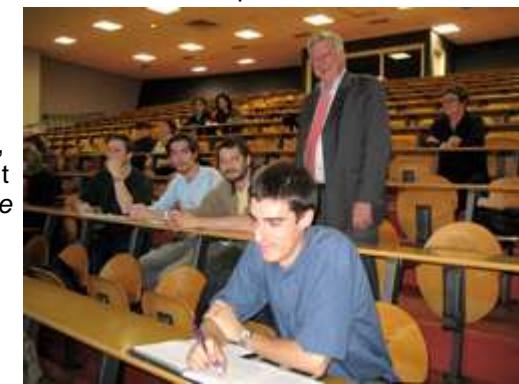
Développement durable : vers un plan d'actions valenciennois



Composé de membres de la société civile, le conseil de développement de Valenciennes Métropole créé en 2003 a déjà réalisé plusieurs études dans le domaine de la santé, du transport (dans le cadre du pôle de compétitivité ferroviaire I-trans), etc. Il s'attaque désormais au développement durable, en décortiquant avec les étudiants de l'université de Valenciennes le Grenelle de l'environnement proposé par le gouvernement. Avec pour objectif de synthétiser les propositions et les contre-propositions estudiantines en un plan d'actions pour 2008/2009.

Si l'environnement est l'affaire de tous (d'ailleurs, tout le monde se dit volontiers concerné par la question), il n'y avait malheureusement pas foule, mercredi soir, dans l'amphi de l'université des Tertiaires qui devait accueillir le débat. Quelques étudiants mais surtout des professeurs, des représentants de Valenciennes Métropole venus assurer de leur soutien **Daniel Rust**, le président du conseil de développement, et le sous-préfet de Valenciennes Marc Burg, dont la présence devait constituer pour les organisateurs « *la bonne surprise de la soirée* ».

La rencontre fut introduite par le président du CHEDD (*) Pascal Dubois, qui rappela rapidement ce qu'est le développement durable et quels sont ses trois piliers fondateurs : l'environnement, l'économie et le social. « *Le développement durable - ou équilibré - doit concilier l'efficacité économique, les exigences écologiques et la solidarité entre les personnes* », résume Pascal Dubois. Ainsi le développement durable devra-t-il modifier en profondeur les modes de pensée, de gestion, de production et de consommation, et les processus décisionnels qui président à l'un et l'autre.



Pascal Dubois cita également quelques-unes de mesures phares préconisées par le Grenelle de l'environnement dans le domaine de la construction (réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments), de la consommation (affichage obligatoire de la consommation énergétique des produits commercialisés - c'est-à-dire de la quantité d'énergie qu'il fallut pour les fabriquer et les acheminer sur leur lieu de vente), de l'environnement et la santé (nouvelle loi sur l'Air pour réactualiser celle de 1996 ; création de lieux d'information et de contrôle des maladies), de la gouvernance (éco-responsabilité des services publics, où l'abondance de l'utilisation du papier, par exemple, est une insulte à l'environnement), de la formation (sensibilisation dès le plus jeune âge au développement durable), etc. Le président du CHEDD s'épargna toutefois l'examen exhaustif du produit des 6 ateliers du Grenelle de l'environnement.



Puis vint le débat à proprement parler, qui mit en avant le scepticisme de certains quant à l'efficacité d'un Grenelle de l'environnement (« *Pourquoi proposer de nouvelles mesures alors que l'on ne respecte déjà pas toutes les règles en vigueur ?* » ; « *Quels moyens mettra-t-on derrière ces préconisations pour les faire appliquer ?* »). De même, l'absence de mesures d'urgence interpella-t-elle un membre de l'assistance : « *Les premiers changements climatiques pourraient se ressentir d'ici 5 à 10 ans, alors que les premières mesures du Grenelle de l'environnement ne seront pas applicables avant 10 à 15 ans !* »

Si tout le monde s'accorde à penser que l'une des solutions réside dans la sensibilisation à l'environnement dès le plus jeune âge, une enseignante s'interrogea sur « *le poids de l'éducation face à la société de consommation* » : « *On apprend aux enfants qu'il faut trier ses déchets et, quelques années plus tard, ces mêmes enfants devenus adultes ne rêvent plus que de rouler en 4x4 !* » Ce qui fit dire à l'animateur de la soirée, Alain Mahieu, qu'il faut « *changer les icônes* ». Plus facile à dire qu'à faire, cependant.

Au grand désespoir de Daniel Rust, qui attendait probablement autre chose de cet échange, le débat s'enlisa longuement autour de la question : Faut-il contraindre à la pratique du développement durable ou doit-on laisser un champ de liberté suffisamment grand pour que le respect de l'environnement s'accorde avec la notion de plaisir ? Peut-être la réponse est-elle quelque part entre les deux ?

A.H.

(*) *Collège des hautes études du développement durable*

© va-infos.com. Tous droits de reproduction réservés.